REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haut-Rhin
CANTON
Wittenheim
COMMUNE
Staffelfelden

ARRETE DU MAIRE N° 77/2015

COMPLETANT LA REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION A STAFFELFELDEN/VILLAGE

LE MAIRE DE LA COMMUNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2542-1, L 2213-1 et 2 ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R1 et R 44;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4ème Partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu, pour l'intérêt majeur de la sécurité et de la tranquillité publique, de réglementer le stationnement dans la Rue de la Gare devant l'accès piétons et cycles du parvis de la Gare, celui du passage souterrain et l'habitation du 18 rue de la Gare ;

ARRETE

Article 1 :
L'arrêt de tout véhicule est interdit dans la Rue de la Gare devant :
- L'accès piétons et cycles du parvis de la Gare
- L'accès du passage souterrain
- L'habitation du 18 rue de la Gare.

Article 2 :
Cette interdiction est matérialisée par un panneau du type B6d « Arrêt Interdit .

Article 3 :
En vue d'assurer l'exécution du présent arrêté, les mesures de signalisation seront prises conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4ème Partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977.

Article 4 :
Le présent arrêté entrera en vigueur dès la mise en place de la signalisation.

Article 5 :
Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées pat des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 6 :
Les agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wittelsheim
- Les Brigades Vertes
- Dossier.

Fait à Staffelfelden, le 23 juillet 2015

Pour le Maire empêché,
L'Adjointe,
Claudine MIESCH